

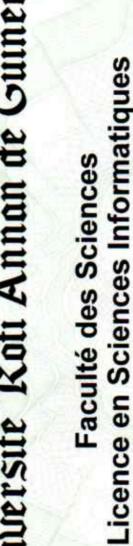
REPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail - Justice - Solidarité





Université Rofi Annan de Guinée



L'Université Kofi Annan de Guinée

Vu l'arrêté N°2007/3475/MENRS/CAB du 11 octobre 2007 portant réglementation des études de premier cycle de l'Enseignement Supérieur en République de Guinée. Vu l'arrêté A/99/2814/MESRS/CAB du 28 mai 1999 portant ouverture d'une Faculté de Droit, Sciences Economiques et Gestion à l'Institut Kofi Annan.

Vu l'arrêté n° 2016/1570/MESRS/CAB du 2 juin 2016 portant régularisation de l'acte de création et d'ouverture de l'Université Kofi Annan de Guinée.

Vu le procès-verbal des délibérations du Jury en date du 03/01/2019

délivre à M. MORY FOFANA

né(e) le 01/11/1998 à Conakry, N°matricule : MI15 234,

le diplôme de Licence en Sciences Informatiques, Option : Génie Logiciel.

Pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Conakry, le 06/06/2019.

Délivré à Conakry, par ARRETE N° 2019/005/FONDATEUR/RECT/UKAG

OF! ANNA

Le Président - Fondateur

Le Doyen,

Université Kofi ANNAN Faculté de MIAGE Le Doyen M. Mamadou Bassirou FOFANA

* Pr. Mohamed Rached BOUSSEMA

Dr. Ousmane KABA

